



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## contrats d'agriculture durable

Question écrite n° 97

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le fait que le tombeau du docteur Friaque dans le cimetière de Flévy est un élément important du patrimoine tant du point de vue du patriotisme d'Alsace-Lorraine que du point de vue de l'architecture funéraire. La commune de Flévy a repris la concession et de nombreux élus souhaiteraient que ce tombeau puisse être inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il serait possible que les services de son ministère instruisent un dossier en conséquence.

### Texte de la réponse

Les services de la direction régionale des affaires culturelles de Lorraine ont engagé une étude sur le patrimoine funéraire lorrain. Cette étude portera notamment sur le tombeau du docteur Friaque dans le cimetière de Flévy. Dès qu'elle sera achevée, ses résultats seront présentés à la commission régionale du patrimoine et des sites afin de protéger au titre des monuments historiques les éléments recensés les plus remarquables.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 juillet 2002, page 2575

**Réponse publiée le :** 2 septembre 2002, page 2991